



Le CCAS vous propose

Pass'Loisirs

Jeunes

**Ensemble,
réalisons
leurs rêves !**

ccas@villepreux.fr



 **villepreux**



Le Pass'Loisirs Jeunes

Formulaire d'inscription à remplir du 28 juillet au 17 octobre 2025.

Nouveauté 2025

Le Pass' Loisirs jeunes est accessible dès l'âge de 4 ans jusqu'au 18 ans de l'année en cours*.

*sous conditions de ressources des parents, une prise en charge de 40%, 60% ou 80% sera déduite sur leurs cotisations culturelles ou sportives.

Je soussigné(e) ☐ Madame ☐ Monsieur

NOM :

.....

Prénom :

.....

Date de naissance : / /

Adresse :

..... 78450 Villepreux

Téléphone fixe :

Portable :

Courriel :@.....

☐ Atteste et certifie avoir fourni toutes les pièces nécessaires à l'instruction de la demande du présent dispositif pour l'année 2025.

☐ J'accepte que le CCAS de Villepreux collecte et utilise mes données personnelles renseignées dans ce formulaire dans le cadre de l'instruction de mon dossier.

Fait à Villepreux, le :

Signature :

Pour prétendre à cette aide, vous devez remplir les conditions suivantes :

- Être parent d'un ou plusieurs enfants à charge âgés de 4 à 18 ans révolus
- Être domiciliés à Villepreux depuis au moins 3 mois.

Le foyer demandeur devra obligatoirement transmettre la copie des documents suivants :

- ☐ Livret de famille (pages parents et enfants)
- ☐ Dernière attestation de versement des prestations familiales
- ☐ Dernier avis d'imposition du foyer 2024 sur revenus 2023

Merci de fournir la copie de tous les documents nécessaires à l'instruction de votre demande, accompagnés de la présente fiche d'inscription à déposer au CCAS aux horaires d'ouverture **du 28 juillet au 17 octobre 2025 inclus.**

(Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte)

**Renseignements auprès du CCAS :
ccas@villepreux.fr - 01.30.80.80.26**

**Plus d'infos
sur villepreux.fr**

